



Jean Lemire

En ce mardi 29 octobre 1675, Jean Lemire et son compagnon d'armes Pierre Mesnage se présentent à la porte du huissier Jean Levasseur dit Lavigne. Ils ont été convoqués par le Conseil Souverain et durant la réunion qui a été commandée ce jour-là, il sera question de leur avenir.

Depuis toutes ces années qu'il oeuvre en Nouvelle-France, soit environ un quart de siècle. Lemire a appris à bien connaître le pays et ses habitants. Il connaît surtout à fond la belle ville de Québec qu'il a aidé à édifier. Il est aussi, jusqu'à un certain point, un habitué de l'enceinte dans laquelle il s'apprête à pénétrer: maintes fois il y a été appelé à titre d'expert et les conseillers ont apprécié ses judicieux conseils.

À défaut de salle plus convenable, la plus haute instance du pays s'assemble régulièrement chez Lavigne, aux jours ordinaires, afin d'entendre les doléances des citoyens ou de leurs représentants, et ce, depuis le 5 décembre 1663. À vrai dire la vénérable cour n'aura pas de maison digne d'elle avant 1685, alors que Denonville décidera de transformer la brasserie que l'intendant Talon fera construire sur les bords de la rivière Saint-Charles en «palais de justice».

Nouveau mandat pour le maître charpentier

Dans la grande pièce louée chez Lavigne au coût de 250 livres par année sont déjà réunis le gouverneur, M. de Frontenac, Mgr de Laval, l'intendant Duchesneau, les conseillers Charles Le Gardeur de Tilly, Mathieu Damours de Chauffours, Nicolas Dupont de Neuville, René-Louis • Chantier de Lotbinière, Jean-Baptiste de Peinas, Charles Denys de Vitre et le procureur général Denis-Joseph Ruette d'Auteuil de Monceaux. Leur toge noire leur donne un air austère qui cadre bien avec l'autorité qu'ils représentent. Ces messieurs vont décider aujourd'hui s'ils doivent prolonger le mandat de Jean Lemire, qui en fait la requête, en qualité de maître charpentier du roi et de la ville, de juré charpentier ordinaire, de voyeur particulier, de toiseur et de visiteur de bois de charpente.

Voilà une tâche complexe, délicate et dont les autorités reconnaissent la très grande importance. Jean Lemire l'assume avec compétence, c'est reconnu, depuis le 9 novembre 1661, alors qu'il en avait reçu le mandat de l'ancien gouverneur Pierre Dubois d'Avaugour. Les conseillers n'ont pas besoin de délibérer très longtemps; ils décident sur-le-champ de maintenir Jean dans ses fonctions, mais il devra les partager avec Pierre Mesnage, chacun étant d'office six mois par année.



Le 6 juillet 1927, à Saint-Justin de Maskinongé, Odilon Lemire, fils d'Adélard et de Godfrine Lemire, épousait Germaine Vertefeuille, fille de Joseph et de Ida Béland.

Dans la haute ville de Québec

Aucun document ne le confirme avec certitude, mais Jean Lemire devait être au Canada dès 1650. D'après l'historien Marcel Trudel, le 10 février 1651, Nicolas Marsolet, futur beau-père de Jean, acquiert, du côté nord-ouest de la rue Saint-Louis, dans la haute ville de Québec, un emplacement d'un arpent de front sur 126 pieds de profondeur. Selon une déclaration ultérieure datée du 20 mars 1656, il appert que Nicolas n'aurait été qu'un prête-nom pour son futur gendre. Pour donner une idée du site de ce terrain

sur une carte moderne du Vieux-Québec, disons que la rue Sainte-Ursule y sera percée dans sa partie sud-ouest. On ignore cependant si Lemire a jamais occupé ce lot; ce qui est certain, c'est qu'il n'y avait rien de construit ni en 1663 ni en 1667.

Le 23 janvier 1652, Jean se fait concéder, dans la seigneurie de Sillery (à la côte Saint-François-Xavier), une terre de deux arpents de front sur le fleuve, avec profondeur de vingt arpents. Le 20 septembre 1654, il vendra cette propriété à Julien Quentin qui, lui, la revendra pour 250 livres à Étienne De Nevers dit Brantigny. Cette terre serait comprise aujourd'hui entre l'avenue de Boulogne et la rue Chambalon, dans la ville de Sainte-Foy.

Une grande noce

Au cours de l'après-midi du 14 juillet 1653, grande assemblée à Coulange, le domaine de l'ancien gouverneur Louis d'Ailleboust, rive banlieue de Québec. Outre le seigneur du lieu, on y remarque la présence de sa femme, Barbe de Boulogne; il y a là également le Père Barthélemy Vimont, celui-là même qui avait célébré la première messe à Montréal onze ans auparavant, Mathieu Damours de Chauffours, l'ingénieur Jean Bourdon, le maître de barque Martin Grouvel et sa femme Marguerite Auber, ainsi que d'autres parents et amis des futurs époux. Tout ce beau monde est venu fêter le mariage prochain de Jean Lemire et de Louise Marsolet.

Par-devant le notaire Guillaume Audouart, secrétaire du Conseil du roi, l'honorable Nicolas Marsolet de Saint-Aignan, habitant de la côte Sainte-Geneviève, et sa femme Marie Le Barbier stipulent pour leur fille Louise, âgée de treize ans, laquelle s'engage à épouser Jean Lemire, habitant de Québec, fils de Mathurin Lemire et de Jeanne Varier, demeurant en la ville de Rouen, en Normandie. Le contrat prévoit la communauté de «tous biens meubles acquêts et conquests immeubles des Epousailles suivant la coutume de la prévosté et vicomté de Paris.» La cérémonie nuptiale suivra un peu plus de trois mois plus tard.



Le R.P. Gérard Lemire, s.m.m. est devenu en 1981 supérieur général des Montfortains à Rome. Il fut le premier Canadien à occuper cette fonction. Originaire de Montréal, il a été ordonné prêtre le 3 février 1957. D lut tour à tour enseignant, prédicateur, supérieur du noviciat de sa communauté à Vieolet, supérieur provincial de 1971 à 1981 avant d'aller occuper le généralat de Rome.

sera célébrée dans la chapelle du collège le 20 octobre en présence de MM. d'Ailleboust. Bourdon et autres témoins non mentionnés et le père Jérôme Lallemand, supérieur (les Jésuites, bénira l'union. L'acte précise que le marié est originaire de la paroisse Saint-Vivier (Saint-Vivier) de Rouen.

Jean Lemire a été propriétaire d'une terre d'un arpent et demi de front, sur environ dix de profondeur, sise entre la Grande-Allée et le fleuve. Cette terre, appelée Saint-Denys, avait d'abord fait partie du domaine de Denis Duquet; le 30 novembre 1650, Jean Juchereau de Maure en avait détaché cette partie en faveur (le son fils Nicolas et c'est celui-ci qui la vendra à Lemire le 22 août 1655, pour la somme de 400 livres. Ce dernier tentera de s'en départir au profit de Charles Roger des Colombiers, le 22 août 1655, mais force sera à l'ancêtre Jean de la reprendre quelques années plus tard. Le 21 décembre 1661, n'ayant toujours pas reçu les 700 livres du coût de la transaction, l'ancien propriétaire annulera la vente et reprendra son fonds ainsi que la maison, la grange et l'étable qui s'y trouvent. Selon Marcel Trudel, cette terre finirait aujourd'hui vis-à-vis de la rue Murray et engloberait

le couvent de Mérici, juste à l'ouest des plaines d'Abraham.

L'historien de la Baie-du-Febvre, l'abbé Joseph-Elzéar Bellemare, rend un bel hommage à l'ancêtre Lemire et parle de lui comme d'un «charpentier habile et très versé dans son métier, homme probe et doué d'une intelligence supérieure». Le 14 novembre 1663, le maire et deux conseillers de Québec ayant démissionné, les autorités municipales leur substitueront un syndic unique, chargé de «la conservation des droits de la communauté et intérêt public». Jean sera l'homme de confiance choisi pour occuper cet important poste. On sera tellement content de ses services que son mandat sera renouvelé le 28 mars 1667.

Défenseur des habitants

Jean Lemire «rendit à la jeune colonie des services inappréciables», écrit l'abbé Bellemare, surtout en la protégeant contre l'odieux monopole de la compagnie des bines Occidentales, qui devenait un obstacle à la colonisation ou refusait même aux familles venant de France le droit d'apporter avec elles leurs provisions et leurs articles de ménage, qu'il leur fallait acheter ici de la compagnie — et même une cause de démoralisation par le commerce de l'eau-de-vie. Le 30 octobre 1668, il proposa au Conseil Souverain et fit adopter la mesure suivante:

« Sur ce qui a été représenté au Conseil. Souverain par Jean LeMire, syndic des habitants de ce pays, a été arrêté qu'il sera escript à Monseigneur Colbert pour demander en faveur de toutes personnes la liberté de commerce en ce pays. Et en ce cas qu'elle ne se peut accorder, le supplier de reprendre la veüe qu'il a eue de former la compagnie qui lui fut proposée l'aimée dernière par Monsieur Talon. Comme aussi de faire que par son autorité ceux qui seront cy-après chargés du commerce du pays fourniront aux habitants les denrées qui leur seront nécessaires à un prix plus modique que par le passé.»

Il demandait aussi «de retrancher la liberté que jusque icy tous les marchands ont eüe d'apporter de ces boissons (eau-de-vie) autant qu'il leur a plu». La requête fut accordée à la condition que les habitants réduisent de dix à neuf francs la livre le prix du castor gras qu'ils vendront à la Compagnie des Indes Occidentales. Celle-ci disparaîtra six ans plus tard. en 1674.

Habile constructeur

Jean Lemire ne limite pas ses activités à celle de protecteur du citoyen: il est surtout un habile constructeur. Les archives regorgent de contrats qui décrivent ses entreprises. Le 5 avril 1664, il s'associe avec le charpentier Paul Chaufour pour construire à



La famille Lemire de Saint-Justin. Assis, de gauche à droite : Odilon (le père), Ida (la cadette), Germaine Vertefeuille (la mère). Debout, dans le même ordre Jeannine, Evelyn et Colombe.



Odilon Lemire et Germaine Verte-feuille photographiés après 61 ans de mariage. Source : *Le Nouvelliste*, 8 août 1988.

Coulange mie maison qu'il livrera le 21 juin suivant. En novembre de la même aimée, il soumet les devis du futur presbytère de Québec. Vingt ans plus tard, il participe à la construction de la cathédrale. On lui attribue la confection «cii chène de Batiscan» d'un clocher pour la tour sud de l'église, sous la direction de l'architecte Claude Baillif. 11 est probable que l'ancêtre n'a pu terminer son œuvre puisque la mort le surprendra à l'automne de la même année.

La famille Lemire est mentionnée aux trois recensements généraux de la Nouvelle-France effectués au XVII^e siècle. En 1666, l'ancêtre est qualifié de charpentier et, l'aimée suivante, de syndic. Dans le dénombrement de 1681, on le dit âgé de 57 ans, sa femme étant de quinze ans sa cadette. Les enfants recensés avec les parents sont alors Joseph 19 ans, Anne 18, Louise 16, Catherine 14, Marie-Arme 12, Jean 10, Jean-François 7, Jean 5 et Nicolas 3. Les Lemire, qui résident dans la haute ville de Québec, possèdent un fusil, sept bêtes à cornes et quinze arpents en valeur.

Mission accomplie

C'est ainsi qu'après avoir vécu quelque 35 ans en Nouvelle-France et rendu d'immenses services à son pays d'adoption, l'ancêtre peut se dire: mission accomplie. Le 5 octobre 1684, à l'âge d'environ 65 ans, il meurt paisiblement dans la salle des pauvres de l'hôpital de Québec «en la communion de notre mère Sainte Église après avoir reçu les saints sacrements de pénitence, de viatique et d'extrême onction, duquel le corps a été inhumé le jour suivant

dans le cimetière dudit hôpital et ont assisté à son inhumation Nicolas Gauvreau, armurier, et Claude Chasle, tonnelier, bourgeois de cette ville, lesquels ont signé» avec le curé Henri de Bernières. Louise Marsolet ira le rejoindre dans la tombe quelque trente ans plus tard, étant inhumée à son tour le 19 avril 1712, quelques jours avant de fêter son 72^e anniversaire.

Seize enfants

Les descendants de Jean Lemire et de Louise Marsolet sont extrêmement nombreux partout en Amérique. Si l'on dressait l'arbre généalogique des familles canadiennes-françaises du Québec, il ne serait pas étonnant d'y constater la présence de ce couple sympathique quelque part à la cime des plus hautes branches, pour peut-être la moitié d'entre elles. Jean et Louise ont donné l'exemple à leur progéniture eu étant eux-mêmes parents (le seize enfants.

Anonyme, né et décédé le 28 décembre 1655; Anonyme, né et décédé le 27 janvier 1657; Jeanne-Élisabeth (1658-1707), mariée en 1676 à Pierre Glaumont (dit Beauregard; Marie-Madeleine (1660-1736), mariée en 1677 à Pierre Moreau dit La Taupin; Joseph, (1662-1703), marié en premières noces, en 1685, à Anne Hédouin; eu secondes noces, en 1690, à Jeanne Le Normand; Marie-Anne (1664-1750), mariée d'abord, en 1681, à Laurent Fessier dit Lavigne; ensuite, en 1689, au chevalier Pierre d'Au-Jolliet; enfin, en 1694, à Paul de Rupallay. Pierre d'Au-Jolliet fut ambassadeur de Frontenac auprès des Iroquois, mais ceux-ci faillirent l'assassiner et il ne dut la vie qu'à une prompt intervention d'un groupe de Flamands. Paul de Rupallay était officier d'un détachement de la marine; Louise (1666-1727), mariée en 1681 à Pierre Pépin dit Laforce, un infatigable voyageur et coureur des bois. Louise figure parmi les principales bienfaitrices du monastère des Ursulines de Trois-Rivières; Catherine (1668-1749), mariée en 1686 à Jean-Raymond Bellegarde, puis à Louis Le Cavalier en 1707; Marie-Anne (1669-1749), mariée en 1690 à l'ingénieur Gédéon de Catalogne, le plus réputé des arpenteurs et géographes de cette époque; Jean, né en 1671. Destinée inconnue; Charles, né et décédé en 1673, à l'âge d'un mois; Charlotte (1674-1677),

décédée à l'âge de trois ans; Jean-François, né en 1675 et marié en 1701 à Françoise Foucault. Il est à la tête de la branche des Lemire de la région de Trois-Rivières, de Baie-du-Febvre et de l'Assomption. Par son fils, Joseph, il est aussi l'ancêtre des Marsolais établis dans la région de Montréal; Jean (1676-1754), marié en 1703 à Élisabeth Barros; Hélène, née en 1678 et décédée en 1681; Pierre, né en 1681. Il n'a vécu que onze jours.

Surnoms

Les descendants de Jean Lemire ont porté et portent encore plusieurs surnoms. Les enfants de Jean-François et de Françoise Foucault se font appeler parfois du nom de leur mère, donc Lemire dit *Foucault*. Les *Marsolais* sont nombreux dans l'agglomération mont-réalaise de même que les *Mire* ou *Myre* et les *Gaucher*. Les *Gonneville* sont plus clairsemés; à part une vingtaine de familles à Montréal, on relève ce nom tout au plus une dizaine de fois en Mauricie et dans les Bois-Francs. Augustin Lemire IV, fils de Noël-Joseph et (le Marie-Geneviève Parent, a porté le surnom de *Chambeau*: ceux-ci sont encore plus rares que les *Gonneville*. Actuellement, il y aurait au Québec entre 1500 et 2000 familles portant le nom de Lemire ou ses divers surnoms, dont à peu près le tiers résident dans l'agglomération trifluvienne.

Autres Lemire

Deux autres Lemire venus de France se sont établis au Canada. Isaac, fils de Nicolas et de Jeanne Le Compte, de Saint-Maclou de Rouen, en Normandie, s'est marié à Batiscan, le 5 juin 1686, avec Hélène Damours, fille de Nicolas et de Madeleine Saison, de Saint-Laurent de Paris. Il semble qu'après trois générations ce patronyme soit complètement disparu de cette famille.

Gilles, fils de Jacques et de Marie Hamelin, venait de la paroisse Saint-Georges-de-la-Rocque de Montchaton, diocèse de Coutances, en Normandie. Le 29 janvier 1753, il épousait à Québec Marguerite Cadoret, fille de Pierre et de Charlotte Marauda. Cette famille compte surtout des filles et elle ne semble pas avoir perpétué le nom de Lemire.

Références, voir «Nos Ancêtres», volume 6, page 106.